RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

o	Réclamation	: contact@mupras.com
o	Prise en charge	: pec@mupras.com
o	Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- N° 000821

AN6553

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1781 Société : RAM

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BOUZIAD KEBIRA

Date de naissance : 23/09/1950

Adresse : 332, Bd BORDEAUX CASA

Tél. : 0662181910 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. AZMI Hasna Rhumatologue

Date de consultation : 20/05/2022

Nom et prénom du malade : Bouziad kebira Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : arthralgie inflammatoire

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☒ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Le :** 26/05/2022

Signature de l'adhérent(e) : Bouziad

MUPRAS 26 MAI 2022

[redacted]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/05/22	Cs		300,00	
24/05/22	Contrôle		Gratuit	

Dr. AZMI HASNA
Rhumatologue
Maroc
4, Bd. [illegible]
CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou de l'Entreprise	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Tamaarouft Dr. BENKIRANE Doumia Rue Tamaarouft Bourgogne Casablanca – Tél. 05 22 26 56 16	20/05/22	89,50
Pharmacie Tamaarouft Dr. BENKIRANE Doumia Rue Tamaarouft Bourgogne Casablanca – Tél. 05 22 26 56 16	24/05/22	205,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

[redacted]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient

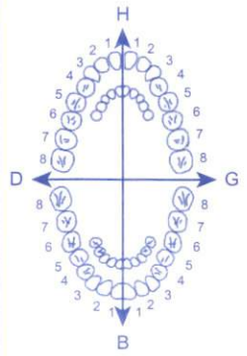

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

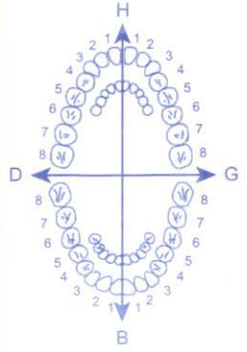

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

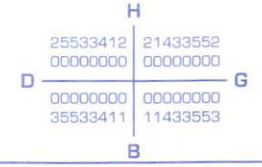

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hasna AZMI

Rhumatologue

Maladies des os, des articulations, des muscles et de la colonne vertébrale

الدكتورة حسناء عزمي

إختصاصية في أمراض الروماتيزم
أمراض العظام والمفاصل والعضلات
وأمراض العمود الفقري

EFFIPRED® 20 mg

PPU 58DH40
EXP 12/2024
LOT 1N060 1

Casablanca, le 24/05/22 الدار البيضاء في

Pr Zouziad
Kebia

58,40

1°) Effipred 20 mg cp eff A'S

58,40

Pharmacie Tamaarouft
Dr. BENKIRANE Douniа
4, Rue Tamaarouft - Bourgogne
Casablanca - Tél : 05 22 25 56 16

cp 1 j le matin ap. repas

1/2 v. eau x 5 jours

146,90

2°) Honart A'S

1 cp x 21 j { matin
au

LOT : CA215
EXP : 03/25
PPC : 146,90 DH

lieu des repas soir

205,30 x 1 mois 1/2

14 ، شارع باريس، الطابق الثاني، الدار البيضاء. الهاتف: 04 04 48 04 22 5 212+ البريد الالكتروني: cabinetrhumatologie14@gmail.com

14, Boulevard de Paris, 2ème étage, Casablanca. Tél :+212 5 22 48 04 04 - E-mail : cabinetrhumatologie14@gmail.com

3°) Oméz 20 mg

1 gel le matin à jeun

mois 1/2

Pharmacie Tamaarouft
Dr. BENKIRANE Doumia
4, Rue Tamaarouft - Bourgogne
Casablanca – Tél. 05 22 26 56 16

Dr. Hasna AZMI
Rhumatologue
14, Bd. de Paris
CASABLANCA

Dr. Hasna AZMI

Rhumatologue

Maladies des os, des articulations, des muscles et de la colonne vertébrale

الدكتورة حسناء عزمي

إختصاصية في أمراض الروماتيزم
أمراض العظام والمفاصل والعضلات
وأمراض العمود الفقري

Casablanca, le 20/05/22 الدار البيضاء في

Mr Zouzia

89,50

D 3 Norm (1 flacon)

5 gttes 1j ap. repas dans un morceau de pain x 3 mois

8 051128 634501

Lot: 210971
A consommer avant le: 01/2025
PPC : 89,50 DH

صيدلية تامعروفت
Pharmacie Tamaarouft
Dr. BENKIRANE Douna
4, Rue Tamaarouft - Bourgogne
Casablanca - Tél. 05 22 26 56 16

Dr. AZMI Hasna
Rhumatologue

14 ، شارع باريس، الطابق الثاني، الدار البيضاء. الهاتف: 04 04 48 04 22 5 212+ البريد الالكتروني: cabinetrhumatologie14@gmail.com

14, Boulevard de Paris, 2ème étage, Casablanca. Tél :+212 5 22 48 04 04 - E-mail : cabinetrhumatologie14@gmail.com